

Numéro d'identification unique

Coordonnateur : \_\_\_\_\_

**Personnes rencontrées (lien avec le défunt)****Comportement de la famille**

- Préparation de la rencontre** (matériel et psychologique)
- Présentation et disponibilité du coordonnateur-conseiller clinique** (rôle, disponibilité, explications du QMS)
- Vérification de la compréhension de la situation**       Décès neurologique       Retrait des TMFV / DDC
- Informations à donner sur le processus du don**
  - Délais (possibilité 24 à 36 heures)
  - Transfert si nécessaire       Famille suivra
  - Coroner (délai de 24 heures possible avant de récupérer le corps)
  - Salon funéraire (famille devra aviser le salon du don d'organes et de tissus et du CH de prélèvement)
  - Coûts du transport remboursés, si pt transfère pour le don d'organes
  - Possibilité d'annulation
- Informations sur le suivi**
  - Confidentialité
    - Si approprié : Échange de lettres par l'entremise de Transplant Québec
  - Appel à la famille à la fin du processus       Oui       Non
  - Lettre de remerciements (dans 1 mois) :       Oui       Non
    - Si approprié : Lettre du cénotaphe (ACDO)
  - Carte 1 an post-don       Oui       Non
- Documents à faire signer**       Déjà fait : inf.-ressource / md. / inf. / autre : \_\_\_\_\_
  - Autorisation de prélèvement d'organes et de tissus       DDN       DDC
  - Autorisation d'autopsie       Refus
- Questionnaire Médico-Social du donneur (QMS)**
  - Explications sur l'importance de la collaboration au questionnaire
  - Explications sur les risques de maladies transmissibles
- Avant de quitter**
  - Sympathies
  - Disponibilité du coordonnateur (24 heures / 7 jours)
  - Remise de la carte d'affaire et dépliant       Ce qui semble la fin...       Pour que la vie continue...
  - Remise de la boîte-souvenir (ou envoi avec la lettre de remerciement dans 1 mois)

**Particularités / difficultés**